

Compte-rendu Jury d'admissibilité
Concours Interne session 2025
Assistant Ingénieur Bap E Gestionnaire d'infrastructures
Centre organisateur : INSA Lyon

Le jury d'admissibilité était composé de 5 membres pour évaluer 49 dossiers.
Le nombre de poste à pourvoir de ce concours était de 8 pour les affectataires suivants :
Rectorat de Montpellier
Université d'Aix-Marseille
Université de la Guyane
Université de Lille
Université de Montpellier
Université de Paris Saclay
Université de Poitiers
Université de Toulouse

L'admissibilité a été organisée par le pôle APP de la DRH de l'INSA Lyon le 7 juillet 2025. Le jury souligne la très bonne organisation préparatoire et logistique de cette journée. En particulier, son interlocutrice dédiée, Mme Lorne, est à remercier pour sa disponibilité et sa rigueur dans la conduite de cette épreuve, aussi bien dans les renseignements fournis que de la bonne gestion administrative de bout en bout, qui a permis au jury la sérénité nécessaire pour le bon déroulement de cette phase d'admissibilité.

Le jury n'a pas de point d'amélioration à apporter.

Le président du jury

Rapport de Jury d'admissibilité
Concours Interne session 2025
Assistant Ingénieur Bap E Gestionnaire d'infrastructures
Centre organisateur : INSA Lyon

Quelques chiffres :

Le jury était composé de 5 membres d'expériences professionnelles complémentaires.

Le nombre de poste à pourvoir était de 8 pour les affectataires suivants :

Rectorat de Montpellier
Université d'Aix-Marseille
Université de la Guyane
Université de Lille
Université de Montpellier
Université de Paris Saclay
Université de Poitiers
Université de Toulouse

Il y avait 84 candidats préinscrits sur la plateforme, et 49 dossiers ont été reçus et évalués. 23 dossiers ont été retenus admissibles par le jury avec une note d'admissibilité fixée à 12/20.

Méthodologie d'évaluation :

Chaque dossier a été évalué par au moins deux membres du jury.

Les critères d'évaluation, en cohérence avec la fiche Référens III E3B42, portaient sur les 4 items principaux suivants :

Compétences professionnelles

- Systèmes et réseaux, téléphonie
- Sécurité des systèmes d'information

Parcours professionnel

- Formation initiale et continue
- Travaux (doc techniques, présentations conférences)
- Acquis de l'expérience métier

Valeur de l'agent

- Implication dans des groupes de travail et dans des projets
- Transversalité de certaines missions
- Formation des utilisateurs

Dossier

- Adéquation avec le référentiel
- Cohérence du dossier
- Qualité rédactionnelle
- Organigrammes

Analyse des dossiers :

Le jury a noté plusieurs insuffisances dans les dossiers :

- Les rapports d'activités ne sont pas suffisamment détaillés et manquent d'exemples de compétences techniques ou organisationnelles
- Les travaux mentionnés ne reflètent pas toujours la réalité du niveau attendu d'assistant ingénieur, leurs descriptions devraient être plus synthétiques
- Les formations indiquées sont souvent très anciennes, il n'est pas mentionné de formations récentes
- Les organigrammes hiérarchiques ne montrent pas toujours une bonne visibilité du candidat et l'absence d'organigramme fonctionnel ne permet pas la bonne évaluation du dossier

Sans remettre en cause la qualité des candidats, le profil de certains dossiers (note inférieure à 10/20) n'était pas en adéquation avec les attendus de l'emploi type concerné par ce concours.

Ceux dont les notes sont légèrement inférieures à la note d'admissibilité (12/20) doivent améliorer le contenu de leur dossier pour répondre aux attendus de l'évaluation et des compétences techniques et opérationnelles d'un niveau Assistant Ingénieur Bap E Gestionnaire d'infrastructures.

Le président du jury